Inspection Intercommunale des Chantiers

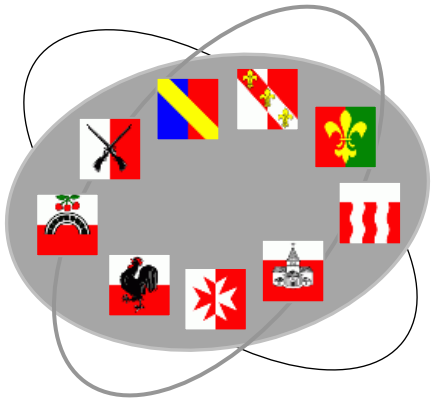

## Préambule

Les chantiers n'en finissent plus de fleurir dans l'Ouest lausannois. Un nouveau record a été enregistré en 2016, avec un total de 491 chantiers visités, soit 31 de plus que l'année précédente. Le secteur de la construction est notamment dopé par la mise en chantier de bâtiments d'habitation.

Suite à la décision de la SUVA de résilier pour le 31 décembre 2015 le contrat par lequel les compétences relatives à la prévention des accidents professionnels nous étaient déléguées, 2016 fut la première année d'un nouveau type de collaboration avec la caisse nationale. Celle-ci peut être qualifiée de réussie, même si notre travail n'a en fin de compte que très peu changé. Outre nos interventions directes auprès des travailleurs et des entreprises, de nombreux rapports ont été transmis à la SUVA qui s'est occupée du suivi des procédures.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.


| | | | |
|---|---|---|---|
| Vous trouverez en pages | **2** | **notre** | **ACTIVITÉ (rappel)** |
| | **3** | **la** | **STATISTIQUE** |
| | **4 à 14** | **les** | **CHANTIERS VISITÉS** |
| | **15 à 16** | **les** | **COMMENTAIRES** |

# Activité (rappel)

## Sécurité du public :

### Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par **le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.
Dans notre cas, les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxtens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

### But et personnes concernées :

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte

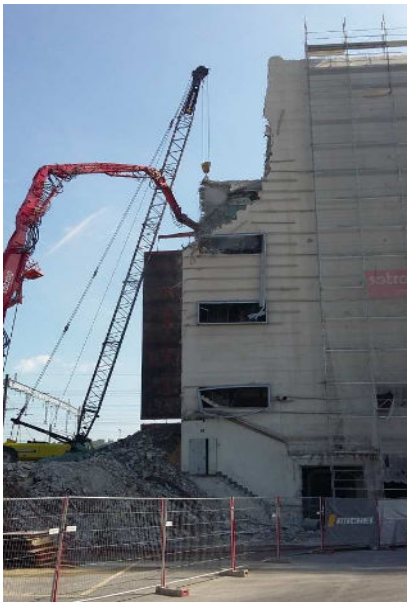

à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

### Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chan-

tiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

### Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menace de l'être.

## Sécurité des travailleurs :

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité,

ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

# Statistique

| | | Chantiers | | | | | | | Visites / Contrôles | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | en cours au 01.01 | en cours, nouveaux | visités, total | non débutés au 31.12 | traités, total | terminés | en cours au 31.12 | chantiers | monte-charges | grues | Total général |
| Bussigny | 2016 | 29 | 35 | 64 | 17 | 81 | 33 | 31 | 123 | - | 5 | 128 |
| | 2015 | 18 | 36 | 54 | 22 | 76 | 25 | 29 | 103 | - | 7 | 110 |
| Chavannes | 2016 | 20 | 17 | 37 | 8 | 45 | 25 | 12 | 61 | 2 | 4 | 67 |
| | 2015 | 14 | 19 | 33 | 6 | 39 | 13 | 20 | 96 | 3 | 6 | 104 |
| Crissier | 2016 | 21 | 41 | 62 | 13 | 75 | 31 | 31 | 131 | - | 8 | 139 |
| | 2015 | 17 | 29 | 46 | 12 | 58 | 25 | 21 | 101 | - | 6 | 107 |
| Ecublens | 2016 | 26 | 31 | 57 | 16 | 73 | 31 | 26 | 138 | 1 | 12 | 151 |
| | 2015 | 20 | 36 | 56 | 15 | 71 | 30 | 26 | 119 | 2 | 7 | 128 |
| Jouxtens-Mézery | 2016 | 9 | 15 | 24 | 6 | 30 | 10 | 14 | 58 | - | 4 | 62 |
| | 2015 | 9 | 16 | 25 | 6 | 31 | 16 | 9 | 44 | - | 6 | 50 |
| Prilly | 2016 | 23 | 39 | 62 | 18 | 80 | 35 | 27 | 116 | 1 | 6 | 123 |
| | 2015 | 26 | 27 | 53 | 23 | 76 | 30 | 23 | 88 | 1 | 4 | 93 |
| Renens | 2016 | 44 | 42 | 86 | 10 | 96 | 49 | 37 | 178 | 1 | 9 | 188 |
| | 2015 | 23 | 58 | 81 | 13 | 94 | 37 | 44 | 185 | - | 7 | 192 |
| St-Sulpice | 2016 | 42 | 32 | 74 | 26 | 100 | 40 | 34 | 175 | - | 11 | 186 |
| | 2015 | 38 | 44 | 82 | 23 | 105 | 40 | 42 | 229 | - | 14 | 243 |
| Villars-Ste-Croix | 2016 | 21 | 4 | 25 | 1 | 26 | 15 | 10 | 70 | - | 2 | 72 |
| | 2015 | 15 | 15 | 30 | 2 | 32 | 9 | 21 | 88 | - | 7 | 95 |
| Total | 2016 | 235 | 256 | 491 | 115 | 606 | 269 | 222 | 1050 | 5 | 61 | 1116 |
| | 2015 | 180 | 280 | 460 | 122 | 582 | 225 | 235 | 1052 | 6 | 64 | 1122 |

# Chantiers visités

155 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2016.

336 chantiers de démolition, agrandissement, transformation ainsi que de construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns :

## Bussigny

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Démolition de deux bâtiments agricoles en Jonchets.

Démolition d'un silo à la rue de l'Industrie.

Surélévation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation à la rue de Lausanne (2 grues).

Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Lausanne (1 grue).

Construction d'une villa familiale à la rue des Alpes (1 grue).

Construction d'un centre de vie enfantine en Vuette (1 grue).

Construction d'une salle de gymnastique à la rue du Jura (1 grue).

Construction d'un garage enterré à la rue du Jura.

Construction de trois hangars agricoles au chemin de Sottelles (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de Gravernay.

Transformation d'un bâtiment à la rue Montolieu.

Transformation d'un vestiaire en station électrique au chemin de Riant-Mont.

Réfection du viaduc de Cudrex.

Agrandissement du Collège de Dallaz (1 grue).

Agrandissement d'une villa au chemin du Cèdre.

Construction d'une villa individuelle à la route de Sumont (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Parc (1 grue).

Construction de 12 immeubles d'habitation en Jonchets (3 grues).

## Chavannes

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Démolition d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de la Gare.

Construction de cinq immeubles d'habitation aux Oches (3 grues).

Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de la Gare (1 grue).

Transformation d'une tour de logements à la rue de la Blancherie (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Transformation d'une maison d'habitation à l'avenue de la Gare.

Transformation d'un bâtiment à l'avenue de Préfaully.

Construction d'une passerelle sur la Sorge.

Construction de trois immeubles d'habitation au Quartier des Cèdres (2 grues).

Construction d'un hangar à machines avec bureaux à la rue de la Mouline (1 grue).

# Chantiers visités

## Crissier

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Démolition de bâtiments industriels au chemin des Lentillères.

Transformation d'un immeuble à la rue des Alpes.

Agrandissement et transformation d'une maison à la rue de Montassé (1 grue).

Agrandissement et transformation d'une villa au chemin des Vergers.

Construction d'une maison d'habitation au chemin du Mont-Tendre.

Construction d'une villa au chemin du Bré.

Construction d'un parking souterrain à la route d'Yverdon (1 grue).

Construction d'un complexe scolaire au chemin de la Romanellaz (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Agrandissement d'un bâtiment commercial au chemin de Closalet (1 grue).

Construction de deux bâtiments à usage multiple au chemin de Mongevon (2 grues).

Agrandissement d'un bâtiment d'habitation à la rue de Plan.

Transformation et agrandissement d'une maison familiale au quartier Beau-Site.

Construction d'un bâtiment administratif à la rue de Morges (2 grues).

Construction d'un immeuble de bureaux au chemin de Praz (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Plan (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation et surfaces commerciales à la rue des Alpes (2 grues).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de Curtenaux (1 grue).

Construction de deux villas mitoyennes au chemin de Riant-Mont (1 grue).

## Ecublens

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Transformation d'une centrale d'enrobage au chemin des Trois-Ponts (1 grue).

Construction de trois pavillons à l'Allée de Savoie à l'EPFL (2 grues).

Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).

Construction d'une villa jumelée au chemin du Bochet.

Construction d'une villa mitoyenne au chemin de la Plantaz.

Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Danube (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Démolition de plusieurs bâtiments industriels à la route du Bois.

Transformation d'une villa au chemin de l'Ormet.

Construction de deux villas mitoyennes au chemin de la Colline (1 grue).

Construction de deux villas jumelles au chemin de la Dôle (1 grue).

Construction d'une villa individuelle au chemin de l'Ormet (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).

# Chantiers visités

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016, suite**

Construction d'une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire au chemin de la Plantaz (1 grue).

Construction de deux immeubles d'habitation à la route du Molard (1 grue).

Construction d'un centre d'hébergement provisoire pour l'EVAM à la route de Reculan (1 grue).

Construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à la route des Noyerettes à l'EPFL (1 grue).

Construction d'une station électrique à la route de Colladon à l'EPFL (1 grue).

Construction d'un bâtiment de logements pour étudiants au chemin des Triaudes à l'EPFL (2 grues).

Construction d'un bâtiment 'Synathlon' à la route de la Chamberonne à l'UNIL (1 grue).

---

## Jouxtens-Mézery

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Construction d'une villa individuelle au chemin de la Venoge (1 grue).

Construction d'une villa au chemin du Lussex (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Transformation d'une maison de maître au chemin de Beau-Cèdre (1 grue).

Transformation d'une habitation au chemin des Vignettes.

Construction d'une maison individuelle au chemin des Vignettes (1 grue).

Construction d'une villa individuelle au chemin de Champvent (1 grue).

Construction d'une villa familiale au chemin des Mémises (1 grue).

Construction d'une villa au chemin de Mézery (1 grue).

Construction de deux villas jumelles au chemin de la Cure (1 grue).

Construction d'une villa jumelle au chemin de Sous-Bois (1 grue).

Construction de plusieurs villas au chemin de la Venoge (2 grues).

Construction d'une villa familiale au chemin de Crissier.

---

## Prilly

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Démolition d'un pavillon provisoire au chemin de Corminjoz.

Démolition de bâtiments industriels à l'avenue du Chablais.

Transformation d'une grange en logements au chemin de la Pommeraie.

Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Moraine.

Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de Fontadel.

Transformation d'une villa au chemin des Cottages.

Transformation du carrefour de la Fleur-de-Lys (1 grue).

Surélévation d'une maison d'habitation au chemin de Perréaz.

Construction d'un ascenseur extérieur à la route de Cery.

Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Floréal (1 grue).

Construction de deux immeubles d'habitation au chemin de la Pommeraie (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Pernette (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Jolimont (1 grue).

# Chantiers visités

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Démolition de deux bâtiments à la route de Neuchâtel.

Démolition d'un immeuble au chemin du Vieux-Collège.

Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin du Chalet-Mignon (1 grue).

Transformation d'une maison d'habitation au chemin de la Grand-Vigne.

Transformation du Centre Malley-Lumières.

Construction d'un bâtiment d'habitation à la route de Broye (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Pommeraie (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Rochelle (1 grue).

Construction d'une maison d'habitation à la route des Flumeaux.

Construction de six immeubles d'habitation à la route de Cossonay (2 grues).

## Renens

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Démolition de la patinoire 'Odyssée' au chemin du Viaduc.

Démolition du silo 'bleu' à la rue du Silo.

Démolition d'un bâtiment au chemin de l'Usine-à-gaz.

Démolition de deux immeubles d'habitation à la rue de l'Avenir.

Surélévation d'un immeuble d'habitation à l'avenue du Temple (1 grue).

Surélévation d'un immeuble d'habitation à la rue de Lausanne.

Agrandissement d'une villa au chemin de Corjon.

Agrandissement d'une villa au chemin de Publiaz.

Construction d'une centre d'enseignement post-obligatoire à la rue du Silo (2 grues).

Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 1er Mai (1 grue).

Construction de deux bâtiments d'habitation au chemin du Martinet (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Surélévation d'un bâtiment à la rue du Léman (1 grue).

Surélévation d'un bâtiment administratif à la rue du Lac (1 grue).

Transformation et surélévation d'un bâtiment à la rue de la Paix (1 grue).

Transformation et surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de la Poste.

Transformation d'un bâtiment au chemin du Carroz.

Agrandissement d'une villa à l'avenue du Château.

Construction de plusieurs bâtiments à affectation mixte entre la rue de Lausanne et l'avenue du 24 Janvier (3 grues).

Agrandissement d'un passage sous les voies CFF à la rue du Léman.

Construction d'un passage sous les voies CFF à la Gare.

# Chantiers visités

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016, suite**

Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de l'Avenir (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Saugiaz (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Côtes (1 grue).

Construction de deux immeubles d'habitation à la rue du Lac (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Florissant (1 grue).

Construction de deux immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne (1 grue).

Construction d'une patinoire au chemin du Viaduc.

Construction d'un bassin de rétention à la Gare CFF (1 grue).

## St-Sulpice

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Démolition du Motel des Pierrettes.

Démolition de plusieurs bâtiments au chemin de la Venoge.

Démolition d'un bâtiment d'habitation au chemin de l'Ochettaz.

Transformation et agrandissement d'un bâtiment à la route Cantonale (1 grue).

Transformation et agrandissement d'un bâtiment à la rue du Centre (1 grue).

Transformation d'un bâtiment à la rue du Centre (1 grue).

Agrandissement d'une villa à l'avenue du Léman.

Agrandissement d'une villa au chemin des Charmilles.

Construction d'une villa au chemin du Petit-Port (1 grue).

Construction de deux villas à l'avenue du Léman (1 grue).

Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Bochet (2 grues).

Construction de deux immeubles d'habitation au chemin du Pâqueret (2 grues).

Construction de plusieurs immeubles à usage multiple à la route Cantonale (3 grues).

Construction de trois immeubles de logement au chemin de l'Ochettaz (3 grues).

Construction d'un immeuble d'habitation à la rue du Centre (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Sauges (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Démolition de plusieurs maisons au chemin du Pâqueret.

Transformation de deux bâtiments à l'avenue du Léman.

Transformation et surélévation d'une villa au chemin du Marquisat.

Transformation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation au chemin du Bochet.

Agrandissement d'une villa au chemin des Pierrettes.

Construction d'une maison d'habitation au chemin du Champ-du-Lac (1 grue).

Construction d'une villa individuelle au chemin des Chantres (1 grue).

Construction de deux groupes de deux villas au chemin des Chantres (1 grue).

# Chantiers visités

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016, suite**

Construction d'une villa familiale au chemin des Codoz (1 grue).

Construction de plusieurs villas au chemin du Pâqueret (2 grues).

Construction d'une maison d'habitation au chemin des Sauges (1 grue).

Construction de trois immeubles d'habitation au chemin des Sauges (2 grues).

Construction de deux immeubles d'habitation à la rue du Centre (2 grues).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Bochet (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de l'Ochettaz (1 grue).

Construction de plusieurs immeubles d'habitation à la route de Vallaire (2 grues).

## Villars-Ste-Croix

**Travaux terminés durant l'année 2016**

Agrandissement d'une villa à la Fornache.

Construction de quatre immeubles d'habitation aux Abreuvoirs (2 grues).

Construction de plusieurs immeubles d'habitation en Coulaye (3 grues).

Construction de deux bâtiments d'activités artisanales à la Pierreire (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016**

Construction d'un immeuble d'habitation au Village (1 grue).

Construction d'un garage souterrain au Village (1 grue).

Construction d'un immeuble d'habitation aux Abreuvoirs (1 grue).

Construction de trois bâtiments d'activités artisanales et de services à la Pierreire (1 grue).

## Chantiers visités, de l'insolite,

## du bon,

# ...et du moins bon

# Chantiers visités, avant / après intervention

# Chantiers visités, par type de travaux

| | Existant | | | | | | Nouveau | | | | | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Rénovations | | Transformations Agrandissements Surélévations | | Démolitions Déconstructions | | Constructions de villas | | Constructions d'immeubles d'habitation | | Autres constructions | | | |
| | | % | | % | | % | | % | | % | | % | | % |
| **Bussigny** | 23 | 36 | 15 | 23 | 3 | 5 | 2 | 3 | 14 | 22 | 7 | 11 | 64 | 13.0 |
| | 41 / 64 % | | | | | | 23 / 36 % | | | | | | | |
| **Chavannes** | 14 | 38 | 9 | 24 | 1 | 3 | - | - | 10 | 27 | 3 | 8 | 37 | 7.6 |
| | 24 / 65 % | | | | | | 13 / 35 % | | | | | | | |
| **Crissier** | 27 | 43 | 18 | 29 | 1 | 2 | 2 | 3 | 8 | 13 | 6 | 10 | 62 | 12.6 |
| | 46 / 74 % | | | | | | 16 / 26 % | | | | | | | |
| **Ecublens** | 22 | 38 | 5 | 9 | 1 | 2 | 9 | 16 | 7 | 12 | 13 | 23 | 57 | 11.6 |
| | 28 / 49 % | | | | | | 29 / 51 % | | | | | | | |
| **Jouxtens-Mézery** | 4 | 17 | 4 | 17 | 1 | 4 | 12 | 50 | - | - | 3 | 12 | 24 | 4.9 |
| | 9 / 38 % | | | | | | 15 / 62 % | | | | | | | |
| **Prilly** | 17 | 27 | 18 | 29 | 5 | 8 | - | - | 19 | 31 | 3 | 5 | 62 | 12.6 |
| | 40 / 64 % | | | | | | 22 / 36 % | | | | | | | |
| **Renens** | 32 | 37 | 22 | 26 | 4 | 5 | 2 | 2 | 17 | 20 | 9 | 10 | 86 | 17.5 |
| | 58 / 68 % | | | | | | 28 / 32 % | | | | | | | |
| **St-Sulpice** | 14 | 19 | 12 | 16 | 4 | 6 | 11 | 15 | 27 | 36 | 6 | 8 | 74 | 15.1 |
| | 30 / 41 % | | | | | | 44 / 59 % | | | | | | | |
| **Villars-Ste-Croix** | 2 | 8 | 3 | 12 | - | - | - | - | 14 | 56 | 6 | 24 | 25 | 5.1 |
| | 5 / 20 % | | | | | | 20 / 80 % | | | | | | | |
| **Total** | 155 | 31 | 106 | 22 | 20 | 4 | 38 | 8 | 116 | 24 | 56 | 11 | 491 | 100% |
| | 281 / 57 % | | | | | | 210 / 43 % | | | | | | | |

# Chantiers visités, évolution depuis 1997

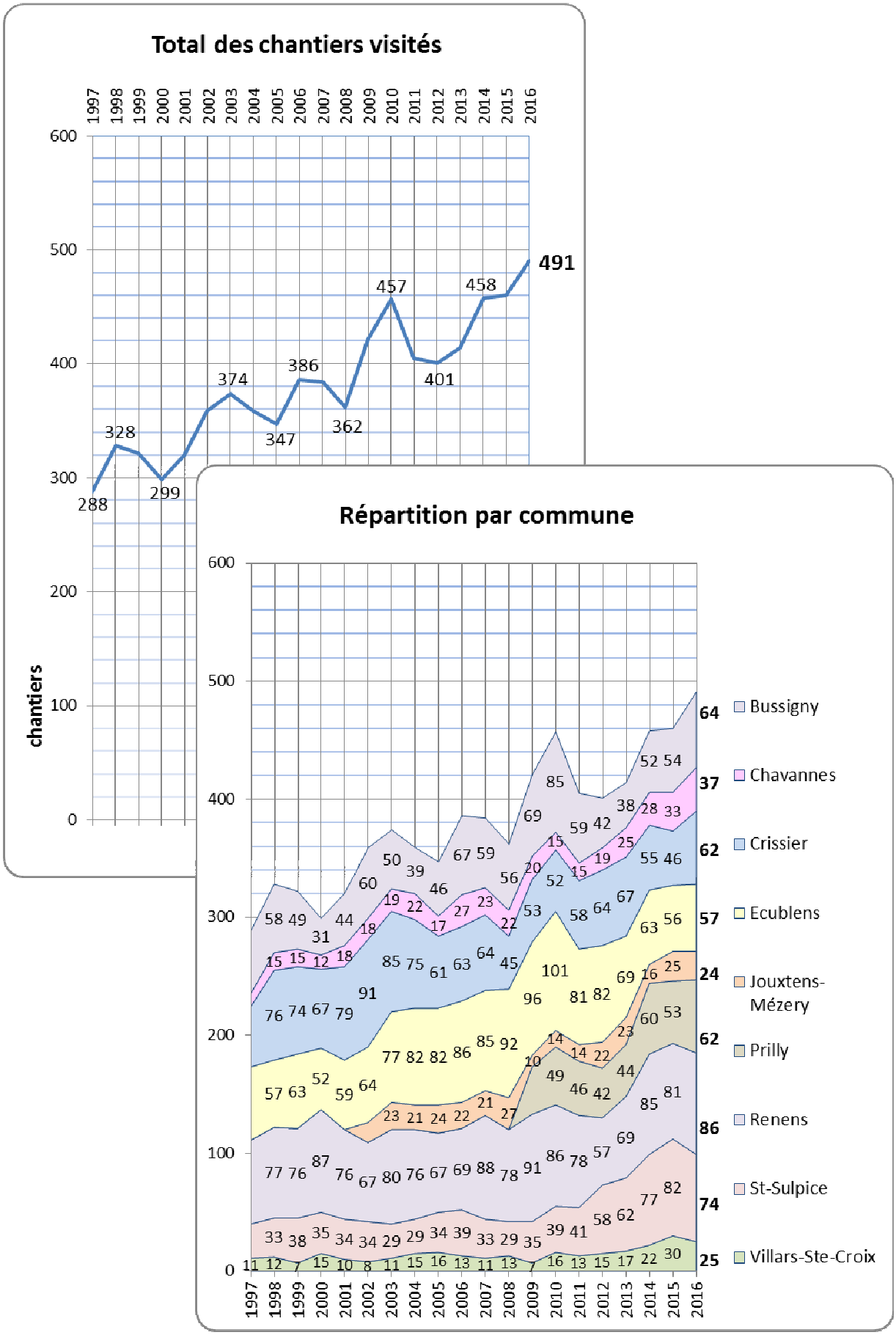

# Commentaires

## Chantiers visités

Pour rappel, un dossier est ouvert pour chaque chantier, qu'il soit en cours de travaux ou qu'il soit en projet (autorisation délivrée). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services communaux, ne font toutefois pas tous l'objet d'une ouverture de dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est pas identique au nombre de chantiers dont les travaux sont en cours, qui lui, correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain.

L'activité reste très forte dans le district de l'Ouest lausannois. Le record de chantiers visités établi en 2015 a été dépassé de 31 unités pour atteindre 491 ouvrages en travaux en 2016. Le nombre de chantiers traités atteint également un record et s'élève à 606, soit 24 de plus que l'année précédente. Cette augmentation qui avait été pressentie dans notre rapport d'activité 2015, à cette même rubrique, ne constitue donc pas une surprise. L'année 2017 s'annonce d'ailleurs tout aussi riche en activité, tant les projets de construction sont nombreux.

C'est à Renens que l'on trouve le plus grand nombre d'ouvrages en travaux, 86, soit 5 de plus qu'en 2015. St-Sulpice arrive en deuxième position avec 74 chantiers visités, soit 8 de moins qu'en 2015. Viennent ensuite les communes de Bussigny, 64 (+10), Crissier, 62 (+16) avec Prilly, 62 (+9), puis Ecublens 57 (+1), Chavannes-près-Renens 37 (+4), Villars-Ste-Croix 25 (-5) et Jouxtens-Mézery 24 (-1).

Sur l'ensemble du territoire intercommunal, le nombre total de constructions nouvelles est une fois encore en augmentation par rapport à l'année précédente, +23 (+12%), c'est aussi 47 (29%) de plus qu'en 2014. Cette augmentation concerne plus précisément les immeubles d'habitation, +17, (+12%) par rapport à 2015 et +38, (+33%) par rapport à 2014. Les travaux effectués sur des bâtiments existants (réfections, transformations, etc.) restent quant à eux relativement stables.

---

## Visites de chantiers

1050 visites ont été effectuées en 2016 sur les chantiers de notre territoire. Pour plus de la moitié des visites, des infractions au Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité des travailleurs ont été constatées.

### Sécurité du public :

La bonne fermeture des chantiers reste une priorité absolue pour la sécurité du public. De nombreuses interventions concernent ce point, et pour près d'un quart des visites effectuées, un problème relatif à la clôture de chantier est relevé. Les défauts liés aux échafaudages, et notamment le manque de protections spécifiques pour les piétons (filet, auvent, tunnel, etc.) sont également très fréquemment observés. Une attention particulière est portée également sur l'organisation générale du chantier qui comprend notamment le plan d'installation de grues, de centrales à béton et du système de nettoyage des roues des véhicules sortants, mais aussi le cheminement des véhicules de chantier, des usagers de la route et des piétons.

### Sécurité des travailleurs :

La convention entre la Caisse Nationale Suisse d'Assurance en cas d'accident et les communes de l'Ouest lausannois qui stipulait que les compétences en matière de prévention des accidents professionnels sur les chantiers, qui incombent en principe à la SUVA, étaient déléguées à notre service a pris fin le 31 décembre 2015. Nous avons déjà beaucoup écrit à ce sujet dans notre dernier rapport d'activité, nous n'allons donc pas nous y attarder. 2016 a toutefois été la première année sans cette convention, et le nouveau type de collaboration avec la SUVA s'est plutôt bien passé. Notre méthode de travail, concernant la sécurité des travailleurs n'a finalement que peu évolué. Nous avons respecté l'esprit du Rpac qui nous demande notamment d'intervenir auprès des entreprises en cas de danger imminent pour les travailleurs ou de violation manifeste des prescriptions relatives à leur sécurité, même en l'absence de risques pour le public. Seule la suite diffère des années précédentes, puisque nous sommes maintenant tenus d'aviser la Section génie-civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra alors ordonner officiellement les mesures qui s'imposent. En 2016, c'est une soixantaine de rapports qui ont été transmis à la SUVA, complétés par diverses réunions et des contacts téléphonique réguliers.

# Commentaires

## Installation de grues

61 grues fixes (camions-grues non compris) ont été installées en 2016 sur notre territoire intercommunal. Même si ce sont 3 de moins que l'année d'avant, ce nombre reste élevé par rapport aux années précédentes.

A cinq reprises en 2016, un arrêt immédiat d'utiliser la grue a été prononcé et pour deux autres cas, un démontage immédiat de l'installation a été demandé. Pour les deux engins en question, c'est un problème lié à la mauvaise stabilité du terrain sur lequel était mise en place la grue qui a motivé notre décision. Nous demandons par ailleurs quasi systématiquement qu'un spécialiste (ingénieur, géologue) se détermine par écrit sur le type de fondation à prévoir, en fonction de la nature du terrain et du poids de la grue. Les 5 arrêts d'utilisation prononcés, l'ont été pour trois grues en raison d'un problème lié aux fondations, pour un cas en raison de l'absence d'expertise de la grue et d'un problème de fonctionnement avéré, enfin pour le dernier cas, en raison d'une possible collision de la flèche avec celle d'une grue voisine. Bien d'autres manquements ont été constatés en 2016 sur les grues, des corrections ont toutefois pu être effectuées sans nécessiter un démontage ou un arrêt de l'utilisation de l'installation.

Par ailleurs, en fonction de la situation des lieux, nous exigeons que le charriot de la grue soit limité à l'enceinte du chantier afin de supprimer toute possibilité de transport de charges à l'extérieur. Le survol de charges au-dessus du domaine public est certes clairement interdit, mais dans certain cas, le fait d'être empêché de pouvoir le faire est une sécurité supplémentaire non négligeable.

---

Chavannes, janvier 2017/LR/ss

L'inspecteur :

Laurent Rossel

Rte de la Maladière 38 – case postale 36
**1022 Chavannes-près-Renens**

Tél. 021/633 33 70 – Fax 021/633 33 78
iic@iic-ol.ch - http://www.iic-ol.ch